



PLAN SENIORS 2025 - 2030



SOMMAIRE

AXE 1

Des seniors acteurs de la villep 5 à 11

Espace public et mobilités	p 5
Sécurité des seniors	p 6
Vie culturelle et citoyenne	p 7
Sport	p 8
Liens Intergénérationnels.....	p 9
Lutte contre les discriminations.....	p 10
Santé et Prévention.....	p 11

AXE 2

Accompagner les fragilités et renforcer la protection des seniors vulnérables p 12 à 15

Accès aux droits et accompagnement des seniors dans leurs démarches.....	p 12
Accès et inclusion numérique	p 13
Reconnaissance et accompagnement des aidants	p 14
Lutte contre l'isolement	p 15

AXE 3

Des seniors libres de choisir leur habitat p 16 à 17

Adaptation du logement à l'avancée en âge.....	p 16
Amélioration de la prise en charge à domicile	p 17



Les seniors à Epinay-sous-Sénart

A Epinay-sous-Sénart, les personnes de plus de 60 ans représentent 13% de la population. En 2030, un Français sur trois aura plus de 60 ans et pour la première fois de notre histoire, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans.

L'adaptation de la commune au vieillissement concerne l'ensemble des dimensions de la vie quotidienne des « seniors » que l'on pense aux mobilités, à l'accès ou l'adaptation du logement avec le nouveau programme de rénovation de la Plaine ou à la lutte contre l'isolement. C'est pourquoi la Municipalité a souhaité adapter ses politiques publiques pour continuer à mieux accompagner les seniors dans leur quotidien. Nous sommes les premiers en Essonne à nous doter d'un tel plan.

Vous avez été sollicités pour participer à cette réflexion, un questionnaire vous a été communiqué en début d'année 2024. Vous avez été nombreux à y répondre et cela a permis aux services municipaux d'établir un diagnostic. Ce dernier a été complété par l'organisation de trois ateliers de travail au cours de l'année 2024 auxquels vous avez participé en nombre et qui portaient sur :

- Des seniors actifs dans la ville ;
- Accompagner, protéger les seniors ;
- Les seniors et l'habitat.

Issues de vos réflexions et de celles des professionnels impliqués dans les temps de travail, vos propositions ont été retenues pour constituer le plan senior 2025-2030 qui doit répondre à vos attentes et vos besoins.

La Ville va également s'engager pour l'obtention du label Ville amie des aînés qui permettra de valoriser et évaluer la qualité de notre politique publique prenant en compte le vieillissement de la population sur notre territoire.

Afin d'être en mesure d'apporter les meilleures réponses possible, le plan seniors sera évalué au fur et à mesure de sa mise en place. L'évaluation sera conduite et partagée avec les seniors au travers d'une instance de concertation.



Damien Allouch
Maire d'Epinay-sous-Sénart



Sami Hedjem
adjoint au Maire,
chargé des Solidarités,
des politiques sociales
et des seniors



Yacine Anasse
Conseiller délégué
chargé de l'habitat et
des seniors

Un plan pour quoi faire ?

Un Plan Seniors à Épinay-sous-Sénart répond à plusieurs enjeux et objectifs spécifiques pour améliorer la qualité de vie des aînés et anticiper les besoins liés au vieillissement de la population. Voici les principales raisons pour lesquelles une telle initiative est essentielle :

1. Anticiper le vieillissement démographique

La population française vieillit, et Épinay-sous-Sénart ne fait pas exception. Mettre en place un plan spécifique permet d'anticiper les besoins croissants des seniors, en matière de services, d'infrastructures et d'accompagnement.

2. Garantir un cadre de vie adapté

Les seniors ont des attentes spécifiques : accessibilité des espaces publics, sécurité, habitat adapté, et mobilité inclusive. Un Plan Seniors vise à améliorer ou réaménager ces aspects pour que la ville reste accueillante et fonctionnelle pour ses habitants les plus âgés.

3. Favoriser l'inclusion sociale et le bien-être

L'isolement social est une problématique majeure chez les seniors. À travers ce plan, la municipalité souhaite renforcer les liens intergénérationnels, promouvoir la participation citoyenne et développer des activités sociales et culturelles qui répondent à leurs besoins.

4. Accompagner la perte d'autonomie

Avec l'âge, les besoins en accompagnement augmentent, que ce soit pour la santé, la sécurité ou l'aide à domicile. Un plan dédié permet de structurer les réponses en coordination avec les acteurs locaux, comme les associations, les professionnels de santé, et les institutions.

5. Mobiliser et valoriser les seniors actifs

Les seniors d'aujourd'hui participent activement à la vie sociale et associative. Le Plan Seniors veut aussi reconnaître et valoriser ces engagements en leur offrant des opportunités adaptées pour continuer à contribuer à la dynamique locale.

6. Construire un projet participatif

Un tel plan repose sur une démarche de co-construction avec les habitants et les acteurs du territoire. Il permet de recueillir les attentes et idées des seniors eux-mêmes, tout en impliquant la société civile dans une réflexion collective. En somme, le Plan Seniors 2025-2030 à Épinay-sous-Sénart n'est pas seulement une réponse aux besoins actuels des aînés : il s'agit aussi d'un projet ambitieux pour construire une ville où chacun, quel que soit son âge, trouve sa place et les moyens de bien vivre.



Espace public et mobilités

Selon plusieurs études, la marche est un mode de déplacement prépondérant pour les seniors : 40% des déplacements des plus de 75 ans sont réalisés à pied, contre 22% pour le reste de la population. Cependant avec l'avancée en âge les déplacements pédestres sont de plus en plus diminués, le risque de chutes et l'appréhension associée limitent les déplacements ce qui contribue à l'isolement des personnes âgées. La Ville se doit de prendre en compte spécifiquement les déplacements de nos aînés. En effet, les seniors sont particulièrement adeptes de la marche et des transports en commun, mais ils sont aussi plus vulnérables. La réflexion de la mobilité des seniors doit être portée à l'échelle de la commune mais aussi par le maire sur le territoire de l'agglomération, voir du département.



Nos mesures

Mesure 1 : Penser et construire les futurs projets urbains en y impliquant les seniors

- Prendre en compte les spécificités du public seniors dans les aménagements de l'espace urbain, installer : des espaces de repos, des bancs, des espaces refuges lors des traversées, améliorer la lisibilité de l'espace public et des cheminements, assurer l'accessibilité des lieux, la visibilité des piétons.
- Mettre en place une commission consultative déplacements urbains afin d'accroître la représentation des seniors dans la co-construction des projets d'aménagements urbains.

Mesure 2 : Développer les démarches d'évaluation partagée

- Communiquer sur les cheminements à privilégier par les seniors, Identifier et retracer des cheminements piétons qui offrent un confort de déplacement aux seniors : trottoirs sécurisés, traversées piétonnes adaptées (hauteur trottoir...), mobilier urbain adéquat (banc, sanisette...).
- Mettre en place 2 promenades conviviales par an pour identifier les obstacles et difficultés rencontrées par les seniors.

Mesure 3 : Améliorer l'accès aux transports publics:

- Faciliter l'accès des seniors aux transports en commun.
- Améliorer l'accessibilité des transports en commun pour les seniors et la mise en accessibilité des arrêts de bus en engageant un travail avec l'Agglomération du Val d'Yerres Val-de-Seine, le Département, la Régio IDF et les opérateurs des transports publics (IDF Mobilités).



Calendrier

Rénover les bancs aux abords des bâtiments et espaces communaux

Instaurer une concertation annuelle avec des représentants seniors

Développer la desserte de la Navette Municipale sur les secteurs isolés de la ville

2025

D'ici à 2030

Plan d'aménagement des abris bus les plus fréquentés ainsi que le vieil Epinay et Talma



Aujourd'hui

- La navette senior vient vous chercher à votre domicile pour faire les courses durant la semaine



Objectifs

- Une ville accessible aux seniors
- Une ville facilitant les cheminements piétons des seniors

Sécurité des seniors



Aujourd'hui

- Toute personne en perte d'autonomie ou vivant seule peut recourir à la téléalarme, un dispositif d'assistance. Un dispositif (gratuit sous conditions) qui sécurise votre maintien à domicile. En cas de problème à votre domicile (chute, malaise, angoisse...), vous êtes secouru ou assisté 24h sur 24 et 7 jours sur 7



Objectifs

- Des seniors sécurisés dans leur vie quotidienne grâce à une politique de prévention
- Un accompagnement spécifique des seniors victimes d'infractions

60% des plaintes déposées pour escroquerie ou abus de faiblesse en France le sont par des personnes âgées et 8,7 % des individus de plus de 60 ans ont subi une atteinte personnelle. Par ailleurs, les déplacements sur l'espace public peuvent aussi être source de dangers pour les personnes âgées. L'appréhension liée à ces actes délictueux est aussi un facteur de repliement sur soi.



Nos mesures

Mesure 1 : Lutter contre toute forme d'abus de faiblesse, de confiance ou d'escroquerie envers les personnes âgées vulnérables

- Mener des actions de sensibilisation ciblées, notamment sur les vols et arnaques à la fausse qualité et aux démarcheurs (par exemple, distribution de flyers, affichage, sensibilisation des gardiens d'immeuble), sur les réseaux sociaux et les risques liés à l'arrivée de l'Intelligence artificielle.
- Mettre en place un numéro d'astreinte ville ou Police Municipale pour recueillir la parole et accompagner les victimes.
- Mettre en place des ateliers de prévention (sécurité routière, vols...) animés par les agents des équipes de la Police Municipale ou de la Police Nationale. 3 actions par an.
- Développer le label voisins vigilants

Mesure 2 : Accompagner les personnes âgées victimes d'infraction

- Développer un partenariat avec le commissariat de la Police Nationale, la Police Municipale et le CCAS pour une prise en charge juridique, sociale et psychologique des victimes.



Calendrier

Mettre en place des ateliers de sensibilisation et de prévention des actes malveillants

Développer une présence policière régulière sur le terrain

Déclencher des opérations de tranquillité des espaces publics

2025

Vie culturelle et citoyenne

En France, la participation des personnes âgées de 60 ans et plus à la vie citoyenne et culturelle est importante. Selon une étude de l'Insee de 2018, 37 % des personnes âgées de 60 ans ou plus ont visité un musée, une exposition ou un monument historique au moins une fois dans l'année indiquant une participation culturelle active. En ce qui concerne la participation citoyenne, il est reconnu que l'engagement associatif est un vecteur important de participation sociale pour les seniors. Selon une étude, près d'une personne sur deux de plus de 60 ans est membre d'une association, reflétant leur engagement significatif dans la vie associative.



Nos mesures

Mesure 1 : Intégrer la dimension personnes âgées, personnes en situation de handicap dans les activités et les offres culturelles municipales

- Renforcer la communication auprès des seniors sur les événements organisés au sein des établissements culturels de la Ville et de l'agglomération (bibliothèques, MAC...).
- Valoriser et rendre visibles l'offre culturelle gratuite pour les seniors, les activités du service seniors et du Centre socioculturel J Baker.
- Communiquer sur les activités proposées par le tissu associatif local.

Mesure 2 : Améliorer la représentation et la participation citoyenne des seniors

- Accompagner et encourager le développement des Assemblées Citoyennes des Seniors 2 fois par an.
- Créer un comité des usagers des services publics à destination des seniors.



Aujourd'hui

- Les seniors peuvent bénéficier d'ateliers et sorties culturelles à la MAC, au CSC ou au service Seniors
- Chaque semaine, la ville et les associations organisent des rencontres conviviales à la MAC (jeux de société, conférences, ateliers)...



Objectifs

- Pour une vie culturelle des seniors
- Pour une vie citoyenne des seniors



Calendrier

Faciliter l'accès aux équipements culturels du Val d'Yerres Val-de-Seine grâce à la navette Municipale

Soutien aux associations culturelles de la ville

2025

2030

Sport



Aujourd'hui

- La ville propose différentes activités sportives toute la semaine et organise la semaine sportive au mois de juin



Objectifs

- Pour un maintien de la santé et de l'autonomie des seniors
- Pour une vie sportive des seniors

La pratique régulière d'une activité physique est essentielle pour maintenir l'autonomie des seniors. Selon le ministère des Sports, un senior sur trois ne suit pas les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en matière d'activité physique et sportive, qui préconisent au moins 2h30 à 5h par semaine d'une activité d'intensité modérée. Par ailleurs, une étude SHS Cairn publiée en 2018 indique que 38 % des Français âgés de 70 à 75 ans ne pratiquent aucune activité sportive, contre 24 % pour les 60-64 ans. Ces données soulignent l'importance de promouvoir l'activité physique chez les seniors pour préserver leur autonomie et leur santé.



Nos mesures

Mesure 1 :

- Favoriser la pratique régulière d'une activité physique adaptée aux seniors.
- Développer les actions d'information et de sensibilisation sur le lien entre pratique sportive et maintien d'une autonomie des seniors.

Mesure 2 :

- Développer la communication autour de la pratique sportive adaptée (Association spécialisée et le PRIF) par exemple auprès des habitants lors des manifestations destinées aux seniors en lien avec les enseignants en activités physiques adaptées.
- Communiquer auprès des professionnels autour du dispositif « sport sur ordonnance » réservé aux situations médicales spécifiques.
- Promouvoir les activités physiques adaptées proposées par le Service des Sports à destination des seniors en perte d'autonomie.
- Développer l'activité aquatique même pendant les vacances scolaires.



Calendrier



Liens intergénérationnels

Les solidarités intergénérationnelles sont bénéfiques à tous, permettent un apprentissage mutuel et renforcent l'épanouissement social. La Ville d'Epinau-Sous-Sénart souhaite s'engager ainsi à renforcer les liens entre toutes les générations. Lors des concertations locales, les seniors ont exprimé le souhait de « tisser ou retisser des liens avec les familles des seniors isolés ».



Nos mesures

Mesure 1 : Renforcer les activités socioculturelles

- Amplifier l'information sur la diversité des actions « intergénérationnelles » sur la commune qui concernent tous les habitants. Mettre en place des retours d'expérience.
- Valoriser toutes les actions et événements intergénérationnels en cours ou à venir grâce à une campagne de communication.
- Promouvoir et accompagner les initiatives autour de la mémoire des quartiers afin de stimuler les seniors mais aussi de participer à la transmission et la mémoire de la ville.

Mesure 2 : Promouvoir les initiatives et la mobilisation citoyenne des seniors

- Programmer des événements intergénérationnels pour les personnes âgées accueillies dans des structures.
- Promouvoir les initiatives et projets intergénérationnels issus de la volonté des participants en laissant la liberté à chacun de construire un projet de bout en bout : les projets intergénérationnels n'ont de sens que s'ils viennent de la volonté des participants.
- Organiser une campagne annuelle, une bourse d'échange bénévolat.



Aujourd'hui

- Un partenariat avec l'école Alphonse Daudet sous la forme de rencontres bimensuelles avec les enfants et les seniors est organisé tout au long de l'année

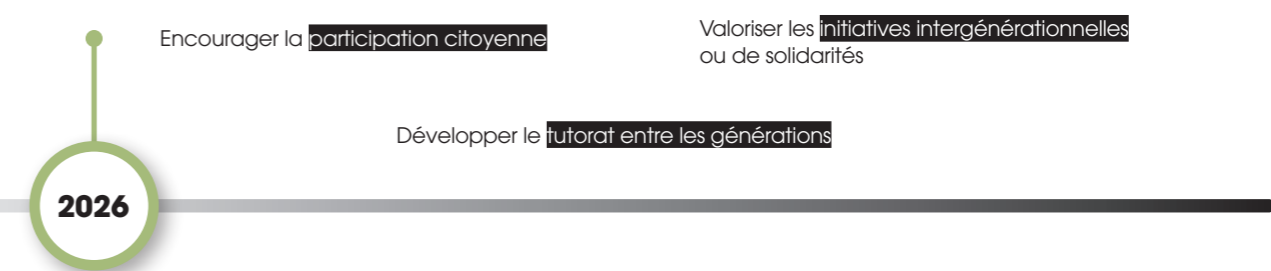


Objectifs

- Pour une ville intergénérationnelle



Calendrier



Lutte contre les discriminations



Aujourd'hui

- Le CCAS concourt à la protection des personnes les plus vulnérables contre les malveillances et les mises en danger
- Le PAD propose différentes permanences d'accès aux droits

Encourager le changement de regard sur l'avancée en âge passe par la lutte active contre l'âgisme (discrimination en raison de l'âge). Dans le cadre de la transition démographique, cet enjeu est capital pour permettre aux seniors Spinoliens de bien-vieillir et de s'épanouir. Il est essentiel de regarder la vieillesse autrement. Cela implique de la comprendre et de la respecter. La lutte contre ces dernières doit à la fois passer par de la prévention et une prise en charge adaptée. Il est essentiel de protéger les personnes les plus vulnérables.



Nos mesures

Mesure 1 : Lutter contre l'âgisme

- Lutter contre l'âgisme, via des campagnes de sensibilisation en montrant la diversité des seniors et leur importance dans la société.
- Promouvoir les liens intergénérationnels (voir ci-contre : Liens intergénérationnels).
- Reprendre les travaux de l'OMS de 2021 qui propose de travailler selon 3 axes : agir par des politiques et la législation, agir par l'éducation tout au long du parcours scolaire, agir en favorisant les contacts intergénérationnels.

Mesure 2 : Lutter contre toutes les discriminations et violences

- Inscrire les seniors dans toutes les campagnes de lutttes contre les discriminations, de genres, d'origine...
- Lutter contre les violences faites aux femmes.
- Encourager la mise en relation entre les différents acteurs pour favoriser la détection des violences et améliorer la prise en charge.

Mesure 3 : Sensibiliser les seniors et leurs proches au risque de maltraitance et aux actions possibles lorsqu'ils en sont victimes ou témoins

- Poursuivre les campagnes de communication afin de favoriser le repérage et la libération de la parole.
- Accompagner les personnes ou les proches lors de suspicion de situation de maltraitance ou de maltraitance avérées.



Objectifs

- Lutter contre l'âgisme
- Lutter contre toutes les discriminations



Calendrier

Lutter contre l'âgisme et toutes les formes de discriminations

2025

Faciliter l'accès à l'offre existante des équipements de prévention ou de sécurisation

2026
2027

Conférence débat annuelle sur la lutte contre les discriminations

Santé et prévention

Les études ont montré que la conservation de l'autonomie et la garantie d'un maintien à domicile en qualité et en sécurité passaient par la conservation d'une bonne santé physique et mentale. L'alimentation, la pratique d'une activité physique et la préservation des liens sociaux et une stimulation des fonctions cognitives sont des éléments pour y parvenir



Nos mesures

Mesure 1 : Pour maintenir une bonne santé physique et mentale

- Renforcer l'accès aux soins et développer davantage les parcours de soins Intervenir auprès des médecins traitants conventionnés en secteur 1 à prendre en charge des seniors et surtout à se déplacer à domicile.
- Renforcer l'accompagnement physique et l'aide à la prise de rendez-vous médicaux.
- Soutenir les actions de prévention et la coordination des professionnels médico-sociaux à domicile.

Mesure 2 : Pour favoriser une alimentation saine et adaptée

- Lutter contre la dénutrition à domicile et en établissement. Améliorer l'accès aux soins et la diffusion des conseils nutritionnels pour les seniors.
- Mettre en place une campagne de communication sur l'importance des soins bucco-dentaires.
- Valoriser de nouveaux dispositifs (jardins partagés, ateliers nutritionnels, etc.).
- Inventer un circuit de signalement des personnes âgées en situation de dénutrition entre les SAAD, les SSIAD, les professionnels de santé du territoire afin de les orienter vers un professionnel spécialisé.
- Favoriser l'accès aux AMAP avec comme lieu ressource l'Epicerie Sociale.

Mesure 3 : Pour faciliter l'accès à l'offre de soins sur notre territoire

- Favoriser le bien-être physique (voir p.7).
- Renforcer la prévention de la santé mentale. Renforcer le lien avec le Contrat Local de Santé porté par l'agglomération.
- S'appuyer sur les SAAD / SSIAD, en sensibilisant plus largement les professionnels médico-sociaux sur le sujet de la santé mentale et les risques de dépression lors des visites à domicile.
- Être particulièrement attentifs aux difficultés des personnes non francophones.
- Informer et sensibiliser sur l'accessibilité des offres de soins psychologiques, et lutter contre la stigmatisation des maladies.



Aujourd'hui

- La Municipalité a lancé sa mutuelle communale et à moindre coût, en partenariat avec l'association ACTIOM



Objectifs

- Pour une ville qui favorise la prise en charge en santé



Calendrier

Inventer un circuit de signalement des personnes âgées en situation de dénutrition entre les SAAD, les SSIAD, les professionnels de santé du territoire afin de les orienter vers un professionnel spécialisé.

2025

2026

Favoriser l'accès aux AMAP (Association de maintien d'une agriculture paysanne) avec comme lieu ressource l'Epicerie sociale

Accès aux droits et accompagnement des seniors dans leurs démarches

Accompagnement social, aidants, lutte contre l'isolement, accès aux droits, inclusion numérique, lutte contre l'exclusion

Les seniors sont nombreux à rencontrer des difficultés dans l'accomplissement de leurs démarches administratives, notamment parce qu'ils ont parfois du mal à identifier les acteurs de proximité pouvant les aider. Cela peut générer des ruptures dans leur parcours ou du non-recours aux droits lié à une méconnaissance des dispositifs, ou bien encore d'un choix personnel face à la complexité des circuits.



Aujourd'hui

- Au sein du Point d'accès aux droits, une permanence vous est proposée avec un juriste de l'Association Gérontologique de l'Essonne (A.G.E.) pour répondre à vos questions
- Un conseiller numérique accompagne les seniors au PAD et au CSC J Baker



Nos mesures

Mesure 1 : Lutter contre l'isolement des seniors

- Garantir une assistance de proximité pour les usagers seniors et aidants
- Développer des démarches « d'aller vers » dédiées aux seniors sur l'espace public.
- Former l'ensemble des services de la commune à la bonne orientation du public senior.

Mesure 2 : Faciliter l'accès à l'information sur les aides et les dispositifs

- Garantir l'accessibilité universelle aux services publics
- Permettre les différents accès (guichet, téléphone, internet) aux activités et services proposés par la Ville pour donner la possibilité aux seniors éloignés du numérique de réaliser leurs démarches administratives par un autre moyen qu'internet.
- Mettre en œuvre le FALC (Facile à Lire et à Comprendre) pour toutes les publications à destination des seniors.
- Rédiger le Guide du CCAS.



Objectifs

- Faciliter l'accès aux droits et à l'information
- Agir pour diminuer les cas de non-recours aux droits et de rupture de parcours



Calendrier



Accès et inclusion numérique

Nombre de retraités ne se sentent pas très compétents, voire pas du tout compétents pour faire des démarches administratives en ligne, ceux qui le peuvent font appel à l'entourage pour faire avec eux, ou pour eux. La lutte contre la fracture numérique reste un enjeu majeur pour permettre aux seniors d'être accompagnés dans leurs démarches et de bénéficier de leurs droits ou encore de rester en contact avec leurs proches.



Aujourd'hui

- Un conseiller numérique France Service vous accueille au centre socio culturel pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches numériques



Nos mesures

Mesure 1 : Développer l'accès au numérique pour les seniors (équipements, ateliers...)

- Développer les compétences numériques des seniors.
- Mettre en place des ateliers visant l'autonomie numérique des seniors ; Accroître les actions de sensibilisation, et formation aux compétences numériques dans les équipements municipaux (services seniors, CSC, bibliothèques, MAC, Associations sachant développer l'inclusion numérique...).
- Initier un partenariat renforcé entre les associations d'apprentissage du français et de l'inclusion numérique pour aider les seniors allophones.

Mesure 2 : Renforcer le recours aux droits des seniors les plus éloignés du numérique

- Accompagner les seniors dans leurs démarches administratives sur internet avec l'aide des conseillers numériques et les écrivains publics.
- Réaliser des ateliers, des actions « d'aller vers » dans l'espace public, dans les équipements de proximité pour faciliter l'aide aux seniors les plus éloignés du numérique.
- Favoriser les actions à domicile d'apprentissage des outils numériques et d'accompagnement aux démarches administratives dématérialisées pour les seniors (en lien avec les bénévoles et la brigade de solidarité).
- Coordonner une campagne de « pieds d'immeubles » interinstitutionnelle.



Objectifs

- Faciliter l'accès aux outils et à la pratique informatique des seniors
- Accompagner les seniors éloignés du numérique pour éviter le non-recours aux droits



Calendrier



Reconnaissance et accompagnement des aidants



Aujourd'hui

- Des rencontres sont proposées par la ville ou d'autres organismes pour évoquer le quotidien des aidants

En France, 11 millions de personnes apportent quotidiennement leur aide à un proche en perte d'autonomie pour des raisons liées à l'âge, au handicap ou à une maladie chronique ou invalidante. Si cet engagement est le plus souvent perçu par ces « proches aidants » comme naturel, il peut être aussi source de difficultés et de fragilisation pour ces aidants sans qui le maintien à domicile de leurs proches en perte d'autonomie serait souvent impossible. Beaucoup d'aidants ne se reconnaissent pas comme tels et n'ont ainsi pas accès à l'information et aux droits dont ils pourraient bénéficier. En effet, de nombreux dispositifs qui leur sont dédiés existent mais la communication destinée aux aidants et leur orientation doivent être renforcées.



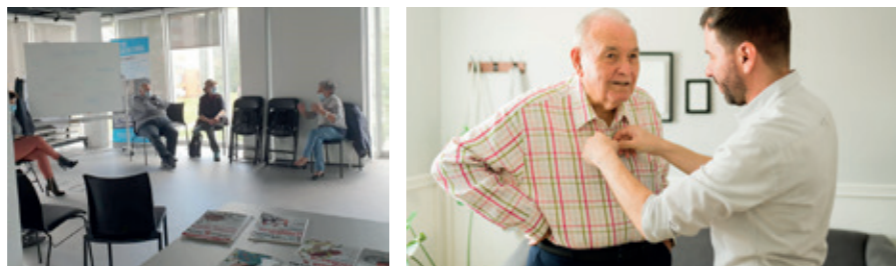
Nos mesures

Mesure 1 : Promouvoir et soutenir l'action des aidants familiaux

- Favoriser la prise de conscience par les aidants de leur statut et de leurs droits.
- Communiquer et étendre la diffusion des outils et dispositifs à destination des aidants.
- Inciter les SAAD à participer à l'orientation des aidants vers des actions dédiées et vers les dispositifs existants (Plateforme de répit des aidants, CLIC, Dac).
- Relancer le café des aidants en lien avec la plateforme d'accompagnement et de répit.

Mesure 2 : Soutenir et développer la pair-aidance entre seniors avec/sans perte d'autonomie, ou rencontrant des problématiques semblables

- Réaliser un état des lieux des dispositifs relatifs à la pair-aidance, et favoriser leur développement sur la commune.
- Favoriser les activités communes entre seniors avec/sans perte d'autonomie, ou rencontrant des problématiques semblables, par exemple en facilitant la mise à disposition de lieux dédiés.



Objectifs

- Accroître le repérage et la reconnaissance du statut d'aidant
- Renforcer l'accompagnement des aidants



Calendrier

2026
2027

Relancer le café des aidants en partenariat avec la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants

Mettre en place et accompagner la pair-aidance



Calendrier

2025

Diffuser largement des outils d'information sur les signes d'alerte relatifs à l'isolement des seniors

Développer et renforcer le dispositif « Présent pour vous »

Mettre en place un registre des personnes isolées

2026
2027

Développer des lieux ressources de proximité

Lutte contre l'isolement

L'isolement des seniors est croissant et a été renforcé pour certains lors de la crise sanitaire. La moitié des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules. Il s'agit d'une problématique sociale mais aussi de santé publique : l'isolement aggrave les risques de perte d'autonomie



Nos mesures

Mesure 1 : Développer les actions de sensibilisation et de repérage pour lutter contre l'isolement

- Diffuser régulièrement auprès du grand public et des acteurs médico-sociaux et de proximité (médecins, gardiens d'immeubles, pharmaciens...) des outils documentaires (plaquettes d'information, flyers...) sur les signes d'alerte relatifs à l'isolement des seniors.
- Mettre en place des opérations régulières de proximité : en pieds d'immeuble, sur les parvis de la Poste et des Cinéastes...
- Travailler avec les Services d'aide et d'accompagnement à domicile sur les actions de repérage de situations d'isolement. Tenir à jour un fichier des personnes identifiées comme isolées et maintenir un lien.
- Renforcer et développer le dispositif « Présent pour vous ».
- La Brigade des Solidarités est constituée de bénévoles actifs dont la mission principale consiste à accompagner à domicile les publics vulnérables dans leurs démarches quotidiennes, en lien avec les agents sociaux de la commune.

Mesure 2 : Permettre aux seniors de sortir de l'isolement en développant une démarche d'« aller vers »

- Favoriser l'usage des espaces publics par les seniors.
- Inciter les acteurs de terrain à convier les seniors à des moments d'échanges conviviaux dans ces espaces publics.
- Étudier la mise en place de lieux ressources ouverts aux seniors et aux autres âges.
- Favoriser l'accès à ces lieux, en les rendant plus visibles, en mettant en place un soutien à la mobilité, et renforcer la formation des personnes qui accueillent les seniors.



Aujourd'hui

- Le dispositif « Présent pour vous » permet d'aller à la rencontre des personnes âgées et vulnérables à leur domicile



Objectifs

- Pour une Ville qui prévient l'isolement des personnes âgées
- Pour une Ville qui restaure le lien social avec les seniors isolés
- Pour une ville qui accompagne les personnes isolées

Adaptation du logement à l'avancée en âge

Domicile, habitat alternatif, bienveillance, Ehpad, qualité de prise en charge à domicile, résidences autonomie, Ehpad hors les murs (SRAD)

90% des personnes âgées de plus de 70 ans expriment un fort souhait de rester vivre dans leur domicile. En parallèle, l'âge moyen d'entrée en établissement recule pour atteindre 85 ans. Pour répondre à cette attente des seniors, l'accompagnement personnalisé dans le cadre de l'adaptation des logements au vieillissement est essentiel et contribue au bien vivre à domicile.



Aujourd'hui

- Des ateliers « Bien chez soi » dédiés à l'amélioration de l'habitat au quotidien sont organisés avec Prévention retraite Ile-de-France



Nos mesures

Mesure 1 : Aider les seniors à réaliser les aménagements dans leur habitation
 → Faire le lien avec MA PRIME ADAPT et les Bailleurs sociaux présents sur la ville, et s'appuyer sur les dépliant relatifs aux besoins d'adaptation des logements
 → Recenser les différents dispositifs d'aide au diagnostic, les aides à la réalisation des travaux, les modalités et conditions d'accès, les coûts et leviers de financement, et les références des ergothérapeutes.
 → Communiquer et diffuser le guide du locataire.

Mesure 2 : Mobiliser les ressources indispensables à l'adaptation des logements et des parties communes
 → Organiser une rencontre annuelle avec les principaux bailleurs
 → Orienter les propriétaires du parc privé vers Soliha et MA PRIME ADAPT

Mesure 3 : Relancer le dialogue avec les Amicales de locataires et les syndicats de copropriété et mettre en place une veille sociale et technique (petits travaux d'entretien)
 → Mettre en place un registre des travaux à réaliser
 → Organiser une réunion annuelle de bilan des réalisations

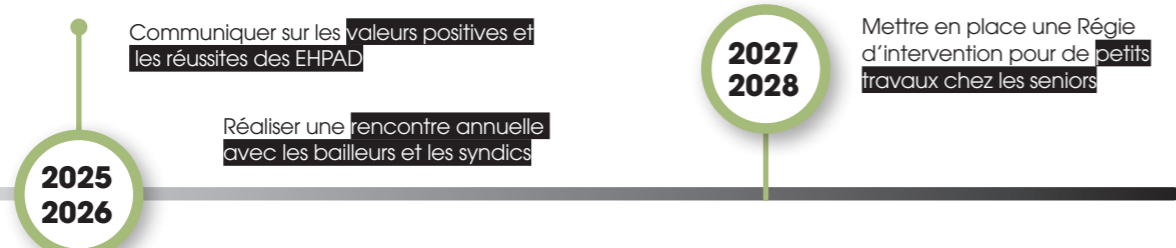


Objectifs

- Impulser et soutenir la politique d'adaptation des logements afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées



Calendrier



Amélioration de la prise en charge à domicile

Une majorité toujours plus importante de seniors souhaite pouvoir vieillir à domicile. Dès lors, les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et leurs professionnels sont des acteurs indispensables au maintien à domicile.



Nos mesures

Mesure 1 : Promouvoir l'offre de services d'aide à domicile
 → Inciter la participation des services d'aide et d'accompagnement à domicile au repérage des seniors isolés.
 → Faire le lien avec les services de l'emploi pour valoriser les métiers de l'aide à la personne et répondre aux difficultés de recrutement des personnels.
 → Maintenir une information transparente sur les modalités et la qualité de la prise en charge proposée sur la commune.

Mesure 2 : Favoriser le maintien à domicile en renforçant la coordination entre les services et les acteurs du territoire
 → S'appuyer et communiquer sur les travaux mis en place par le CLIC et le DAC du territoire.
 → Développer des solutions de maintien à domicile renforcé en s'appuyant sur les partenaires du territoire, DAC, SPASAD, SRAD.

Mesure 4 : Communiquer sur les valeurs positives et réussites des EHPAD
 → Valoriser les activités menées, notamment pour le maintien de la vie sociale.
 → Développer les activités seniors à domicile, seniors en EHPAD en institution et hors institution.



Aujourd'hui

- La Municipalité organise le portage de repas à domicile (pour le déjeuner et le dîner)
- Aide au financement de la SAGAD pour les aides à domicile

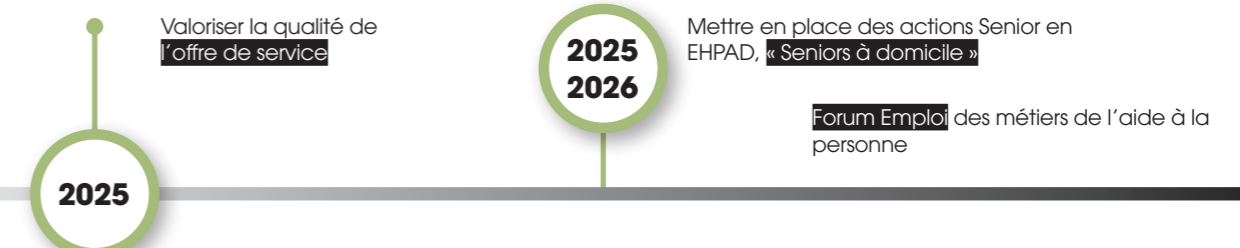


Objectifs

- Faciliter le maintien à domicile via des aides financières et services adaptés



Calendrier



Épinay-sous-Sénart en route pour le label « Ville Amie des Aînés »



La ville d'Épinay-sous-Sénart s'engage activement pour améliorer la qualité de vie de ses habitants seniors. Dans cette dynamique, la municipalité vise à obtenir le prestigieux label « Ville Amie des Aînés », décerné par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette reconnaissance marque l'engagement des collectivités dans l'adaptation de leurs politiques publiques face aux enjeux du vieillissement de la population.

Qu'est-ce que le label « Ville Amie des Aînés » ?

Ce label, créé par l'OMS, distingue les villes qui placent les aînés au cœur de leurs préoccupations. Il encourage les collectivités à développer des politiques inclusives et transversales, favorisant l'autonomie, le bien-être et la participation des seniors à la vie locale. Les domaines concernés incluent :

- L'accessibilité des espaces publics et des infrastructures ;
- La mobilité et les transports adaptés ;
- Le logement ;
- La santé et l'accompagnement ;
- La vie sociale et culturelle, avec une lutte contre l'isolement et les discriminations.

Pourquoi Épinay-sous-Sénart ?

Avec une population vieillissante et un tissu associatif riche, Épinay-sous-Sénart est déjà engagée dans des initiatives favorisant le bien-être des aînés. La ville souhaite structurer et amplifier ces actions en s'alignant sur les exigences du réseau « Ville Amie des Aînés ».

Les objectifs du label

En intégrant le réseau des Villes Amies des Aînés, Épinay-sous-Sénart souhaite :

- Mieux répondre aux attentes spécifiques des seniors en matière de logement, de santé, de mobilité et de loisirs ;
- Renforcer les liens intergénérationnels ;
- Positionner la ville comme un modèle de bien-être pour ses habitants, quel que soit leur âge.



Glossaire

AMAP	Associations pour le Maintien d'une Agriculture de Proximité
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CSC	Centre Socio-Culturel (Joséphine Baker)
CLIC	Centres Locaux d'Information et de Coordination
DAC	Dispositifs d'Appui à la Coordination
EHPAD	Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes
Ma Prime Adapt	Aides de l'Etat pour adapter son logement à la perte d'autonomie
MAC	Maison des Arts et de la Culture
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAD	Point d'Accès aux Droits
SAAD	Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
SAGAD	Soins Aides Gardes Accompagnement à Domicile (Association située à Brunoy)
SPASAD	Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile
SRAD	Services Renforcés d'accompagnement à Domicile
SSIAD	Services de Soins Infirmiers à Domicile



Service Seniors

FOYER GUY CHATAIS
Villa Charles Lecocq
91860 Épinay-sous-Sénart
01 60 47 94 73

seniors@ville-epinay-senart.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 8h45 h à 12 h et de 14 h à 17 h
(fermé le mercredi)